Auto École MC

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Vous avez 15 ans
Pensez à la conduite accompagnée
Elle a de nombreux avantages !
Renseignement et inscription à l'accueil.

LES 5 GRANDS AVANTAGES DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

1. La conduite accompagnée augmente vos chances de réussites à l'examen

2. La conduite accompagnée peut vous permettre de réduire le coût de votre formation

3. La conduite accompagnée diminue vos risques d'accident

4. La conduite accompagnée peut réduire le prix de votre assurance

5. La conduite accompagnée peut vous permettre de réduire la période probatoire du permis

Auto École MC

Vous avez 18 ans
Pensez à la conduite supervisée
Elle a de nombreux avantages !
Renseignement et inscription à l'accueil.

LES 3 GRANDS AVANTAGES DE LA CONDUITE SUPERVISÉE

1

La conduite supervisée augmente votre expérience de conduite avant de passer l'examen

2

La conduite supervisée peut vous permettre de réduire le coût de votre formation

3

La conduite supervisée permet d'avoir plus d'expérience de conduite, vous serez plus à l'aise sur la route après l'obtention de votre permis

Auto École MC

AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

MON PERMIS DÉMARRE BIEN

Choisissez l'une des 3 formules de conduite accompagnée qui vous convient (Apprentissage anticipé de la conduite, Conduite supervisée, Conduite encadrée) et mettez toutes les chances de votre de côté pour décrocher le permis.

LES ACCOMPAGNATEURS

Vous pouvez choisir d'en avoir plusieurs

- Ils doivent être titulaires du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs.
- Ils doivent avoir l'accord de leur assureur.
- Ils doivent être mentionnés dans le contrat signé avec l'école de conduite.

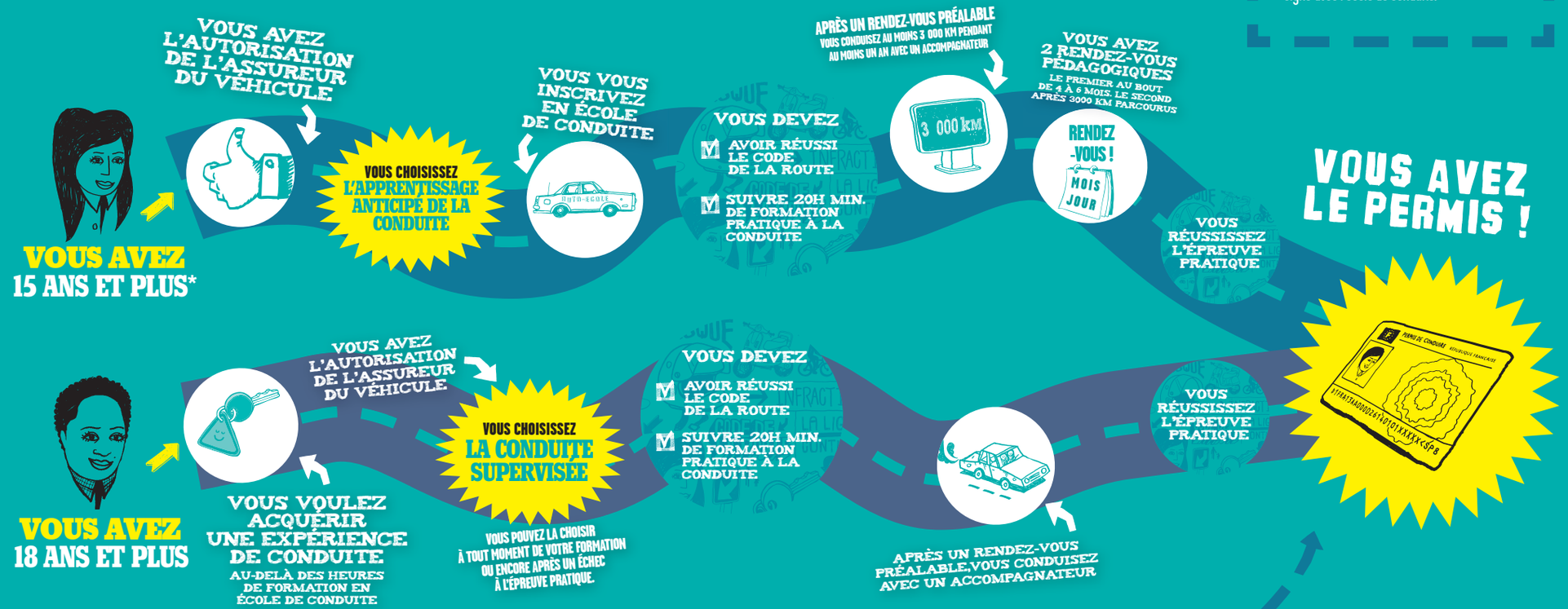

VOUS AVEZ 16 ANS ET PLUS ET VOUS PRÉPAREZ UN DIPLÔME PROFESSIONNEL MENANT AUX MÉTIERS DE LA ROUTE : Vous choisissez la **CONDUITE ENCADRÉE.** Vous devez réussir le code de la route et l'épreuve pratique du permis B dans le cadre de votre formation professionnelle. Avec l'autorisation de l'assureur, vous pouvez conduire avec un accompagnateur pendant toute la durée de vos études. Au cours de cette période, vous devez participer à un rendez-vous pédagogique. Dès l'obtention de votre diplôme et sous réserve d'avoir 18 ans, vous obtenez le permis.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Gouvernement